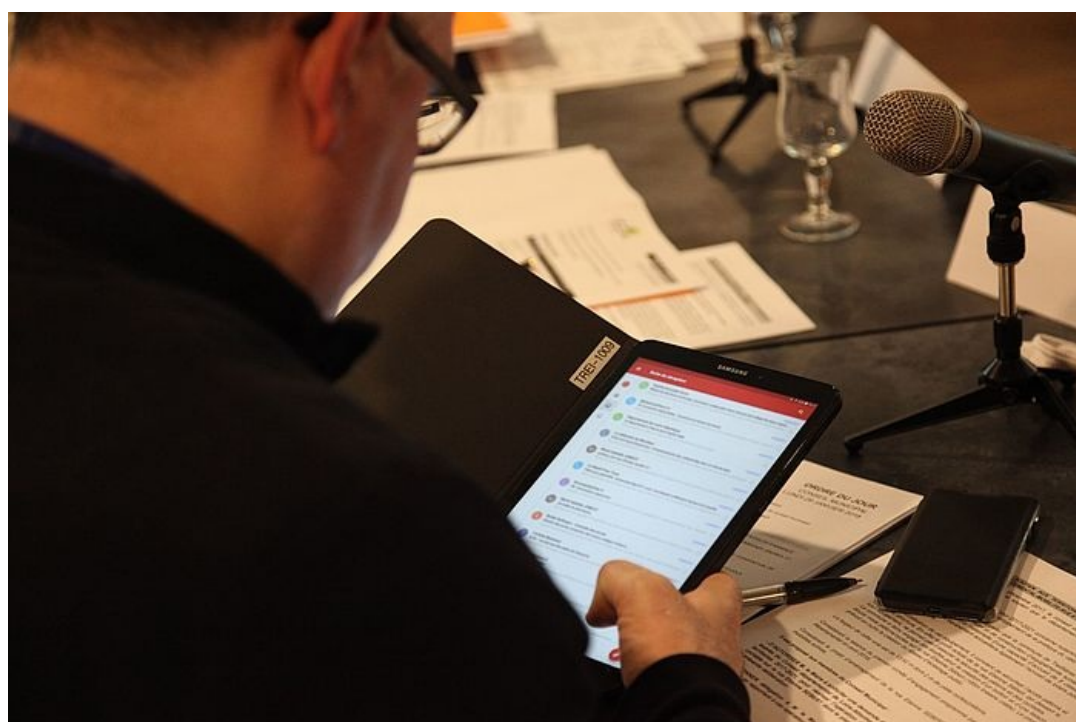




INFOS PRATIQUES

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX PASSENT AU NUMÉRIQUE !

Mis en ligne le 30 janvier 2018



L'année 2018 est placée sous le signe de la modernisation et de l'entrée de plain-pied dans l'ère du numérique pour Treillières et fort logiquement, les élus montrent la voie en matière de dématérialisation. Lors du conseil municipal du lundi 29 janvier, ils se sont vus remettre une tablette numérique ou ordinateur portable. Terminé, ou du moins largement diminuée, l'utilisation du papier pour les instances municipales : conseils, commissions, groupes de travail...



[RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.